

Le Père Moreau et l'Apostolat de l'Education

Par William Norris csc







Le Père Moreau et l'Apostolat de l'Éducation

Par William Norris, C.S.C.

Compte tenu du vaste apostolat de l'éducation auquel se consacre la Congrégation de Sainte-Croix, il est tout à fait approprié et enrichissant que nous, ses fils, en examinons le rôle dans la vie du Père Moreau. L'influence considérable qu'il a exercée, dès le début, sur son ministère actif est amplement attestée par son orientation précoce vers l'éducation et par son apostolat personnel d'enseignement dans le diocèse du Mans. L'un de ses premiers projets, une société de prêtres destinée à répondre aux besoins spirituels de son diocèse, était également tourné vers l'enseignement. Et le troisième article des Constitutions qu'il a rédigées définit comme l'un des buts de sa Congrégation :

« ...l'instruction et l'éducation chrétiennes des jeunes par le biais d'écoles où sont enseignées les lettres et les sciences... »¹ C'est ce qu'il considérait lui-même comme

¹ Catta, Étienne et Tony, Basile Antoine Marie Moreau, traduit par Edward L. Heston, CSC. Vol. II, p. 242. Constitutions de la Congrégation de Sainte-Croix, Rome, imprimées par la Sacrée Congrégation de la Propaganda Fidei, 1857, article 3.



l'un des apostolats primordiaux de la Communauté. Il suffit de constater l'importance qu'il accordait à cet apostolat durant les années où il fonda et consolida la Congrégation pour comprendre que l'éducation devint sa mission première, même de son vivant.

De plus, l'importance réelle de l'éducation dans sa vie est éloquemment illustrée par son école, Notre-Dame-de-Sainte-Croix. C'est le Père Moreau qui la fonda, la développa et l'agrandit afin de répondre aux besoins de l'éducation catholique de son époque. Il en dirigea personnellement l'administration jusqu'à sa démission de sa charge de Supérieur général de la Congrégation. De 1836 à 1866, il fut le pilier et l'âme de cette institution. Quel que soit le chemin emprunté par l'école dans le domaine de l'éducation, il le doit à sa direction et à sa persévérance. L'histoire de cette école, son développement, son expansion et ses objectifs, nous apportera de précieux éclairages sur la conception que le Père Moreau se faisait du rôle de l'éducation catholique. Cette histoire révélera les problèmes qu'il a rencontrés et les solutions qu'il a trouvées pour y remédier. Le développement de cette école nous montrera également comment la Congrégation s'est orientée vers l'apostolat de l'enseignement. En effet, la naissance de notre Communauté est étroitement liée à cette institution. Enfin, c'est Notre-Dame-de-Sainte-Croix qui a incité le Père Moreau à insuffler à sa Communauté son esprit intellectuel et son dévouement aux études supérieures.



I

L'une des premières orientations de la vie sacerdotale du Père Moreau fut l'éducation² et plus particulièrement l'apostolat de l'enseignement dans les séminaires³. Ce fut la première obéissance qu'il reçut de son évêque, et dans ce travail, il fut profondément influencé par le Père Mollevaut et par la spiritualité sulpicienne. Cependant, il ne se contenta pas de l'apostolat des séminaires. Son regard s'élargit rapidement au champ plus vaste de l'éducation catholique en France et plus spécifiquement à la question urgente de l'enseignement secondaire catholique.

En 1828, le Père Moreau proposa à l'évêque du Mans « un projet de création d'une société de prêtres versés dans les sciences sacrées et profanes, et capables d'élever le niveau d'enseignement dans les séminaires et les collèges du diocèse »⁴. En 1831, il soumit un mémorandum à son nouvel évêque, Mgr Carron, où il réunissait ses deux idées de prêtres-enseignants et de prêtres-missionnaires⁵. Ces deux catégories furent par la suite regroupées au sein des prêtres auxiliaires du diocèse. Dès 1835, le Père Moreau était supérieur général des Frères de Dujarie et responsable d'un petit groupe de missionnaires diocésains.

Bien qu'il n'en ait pas mesuré toutes les conséquences, l'adhésion à cette orientation des Frères a guidé et aidé le

² Ibid. Vol. I, p. 314 ; note 114.

³ Ibid., I, p. 471.

⁴ Ibid., I, p. 325. Abbé Charles Moreau, Vol. Moi, p. 91.

⁵ Ibid., p. 325.



Père Moreau à fonder et à développer sa congrégation de frères et de prêtres voués à l'éducation.⁶ Ce fut un moment décisif dans sa carrière et pour la Congrégation. Tout d'abord, il ancrâ définitivement le Père Moreau dans l'apostolat de l'enseignement. Désormais, il allait être directement impliqué dans les problèmes de l'éducation catholique qui assaillaient la France du XIXe siècle. Ensuite, il fut en mesure de bâtir une communauté de prêtres enseignants sur la communauté des Frères déjà établie dans le domaine de l'éducation.

Il est également intéressant de noter que les premières demandes des missions étrangères concernaient des enseignants. Ces demandes visaient principalement à ce que les Frères prennent en charge les écoles primaires. En 1839, l'évêque de La Hailandière demanda spécifiquement des Frères enseignants pour son diocèse de Vincennes aux États-Unis.⁷ Très rapidement, cependant, l'apostolat de l'enseignement dans les séminaires fut ajouté. Ainsi, tandis que les premiers prêtres missionnaires de la Congrégation se consacraient au ministère des paroisses ; des prêtres enseignaient et formaient le futur clergé de ces territoires, notamment les premiers missionnaires envoyés en Algérie en 1840. Les Frères devaient diriger les écoles primaires et un prêtre était chargé du petit séminaire d'Alger.⁸ Ainsi,

l'apostolat des missions étrangères semblait être indiqué par la Providence comme l'un des champs d'action réservés à la Congrégation de Sainte-Croix.

⁶ Ibid., I, p. 314. « L'Obéissance du Père Moreau », Journée Moreau 1946, par P. Phileas Vanier, C.S.C.

⁷ Ibid., I, p. 496.

⁸ Ibid., I, p. 470-471.



La formation de religieux prêtres et de Frères pour la prédication et l'enseignement, et leur envoi là où les besoins de l'Église les appelleraient — tel était le but même de la fondation de Sainte-Croix en pleine expansion.⁹

Cependant, ce champ d'action limité à l'éducation catholique dans les écoles primaires et les séminaires s'est progressivement élargi pour inclure les institutions d'enseignement supérieur spécifiquement confiées aux prêtres. En 1845, le Père Sorin envisageait « l'éducation de la jeunesse de toutes classes dans les universités modernes »¹⁰. Cette intuition était prématurée, mais elle témoigne de l'état d'esprit et de l'atmosphère dans lesquels cette jeune communauté faisait ses premiers pas. Il faut également se rappeler que l'école que le Père Moreau avait lui-même fondée au Mans était alors en plein développement. Ainsi, dans l'évolution des événements des premières années du ministère actif du Père Moreau et de sa congrégation, l'éducation a joué un rôle primordial, voire central. Dès le début, elle a guidé et orienté la communauté dans l'apostolat actif.

II

Le Père Moreau a vécu et travaillé dans la France du XIX^{ème} siècle. Les circonstances de cette période difficile ont naturellement joué un rôle important dans son orientation vers le ministère actif, car c'est le contexte des événements qui ont influencé et façonné l'homme, le religieux, le

⁹ Ibid., I, p. 498.

¹⁰ Ibid., I, p. 542.



religieux et l'éducateur qu'il est devenu. De ce fait, il est essentiel de se rappeler que ses réponses aux problèmes de son époque sont forcément marquées par la mentalité française du XIXe siècle. Cela se vérifie notamment dans ses réactions à la question de l'enseignement catholique et dans les solutions qu'il a mises en œuvre pour remédier à ce problème complexe et toujours urgent. Catta se considère comme l'un des pionniers de l'enseignement catholique à tous les niveaux de son temps.¹¹ Nombre de ses idées conservent une grande pertinence aujourd'hui, car à certains égards, il était un homme en avance sur son temps. Il a compris, à sa manière, le rôle et la mission de l'enseignement catholique.

L'un des combats de l'Église en France au siècle dernier fut la lutte des catholiques pour obtenir l'autorisation de créer et de gérer leurs propres écoles. La situation politique de l'époque était loin d'être stable et oscillait constamment entre les pressions exercées par les catholiques en faveur de leurs droits et libertés. Selon le groupe au pouvoir, le sort de l'enseignement catholique progressait ou périlait. De ce fait, les catholiques ne pouvaient persévérer avec constance dans leurs ambitions pour la liberté d'enseignement.

Le père Moreau engagea immédiatement sa jeune congrégation dans la lutte, malgré des obstacles quasi insurmontables, car il avait compris que le besoin criant de son époque était une instruction morale chrétienne, solide et fondamentale, que seule une éducation catholique pouvait inculquer.

¹¹ Ibid., I, p. 351.



Nous avons toujours cru que la France ne pouvait connaître une « vie nouvelle » que par l'éducation religieuse. En effet, la vie n'est rien d'autre que le développement des graines semées dans le cœur des jeunes gens et la mise en pratique des enseignements reçus dès leur plus jeune âge.¹²

Ses premières fondations furent les écoles catholiques, car il savait que seul un environnement catholique permettrait aux catholiques français d'être préservés des ravages de la culture et de la législation sécularisées, imposées par un État moralement indifférent.

La vérité chrétienne, pure, complète et sans tache, devait pénétrer ces jeunes esprits avec son sublime enseignement moral et son autorité divine ; si cette vérité les formait et les guidait dans l'épreuve, alors le bonheur des jeunes générations, serait assuré et elles chemineraient, unies et en paix, vers leur destinée religieuse.¹³

Le Père Moreau était préoccupé par le problème de la préservation de la Foi, car les élèves catholiques délaissaient les fondements de leur religion et semblaient peu à peu dans un état de « déchristianisation ». Dès le début, il pressentait que la bataille pour sauver la Foi et les fondements d'une société chrétienne se gagnerait sur le terrain de l'éducation catholique et dans les salles de classe.

¹² Ibid., I, p.650.

¹³ Étrennes Spirituelles, 1842, p.38-44.



L'avenir est entièrement entre les mains de la génération qui commence aujourd'hui. Les ennemis de l'ordre ne s'y trompent pas. Ils savent pertinemment que, pour établir ou renforcer le règne du mal, il n'est jamais trop tôt nécessaire de semer les germes du mal dans le cœur des jeunes. ... Ô jeunesse, rayonnante de tant d'espoirs, tenant entre tes mains l'avenir de la religion et de la société ! Oui, si notre voix est entendue et comprise, nous ouvrirons à tes sources pures les sources auxquelles tu pourras puiser la vérité et la vie, et apprendre le chemin du bonheur..¹⁴

En fin de compte, le Père Moreau savait que la solution à ce problème ne pouvait se trouver que dans la création d'établissements d'enseignement secondaire catholiques, car leurs homologues sécularisés peuvent facilement corroder et ruiner les principes enseignés et les convictions formées dans les écoles primaires catholiques. Pour réussir, de telles institutions devraient offrir un programme d'enseignement en arts et en sciences, égal ou supérieur à celui des collèges laïques, financés et protégés par l'État : tel était le but vers lequel il avait progressivement préparé Sainte-Croix, un principe auquel il ne s'est jamais écarté.

III

Aucun membre de la Congrégation ayant vécu au Mans ne peut qu'admirer le Père Moreau. Sa clairvoyance et sa

¹⁴ Ibid., I, p.371. Annales de Sainte-Croix, p.71.



vision sont manifestes dans ce qu'il a accompli dans ce quartier de la ville appelé « Sainte-Croix ». Cela se manifeste notamment par l'étendue des terrains qu'il possédait, l'église qu'il fit construire pour sa Communauté et le bâtiment destiné à abriter son école, Notre-Dame de Sainte-Croix. Ce vaste édifice carré, occupant aisément la moitié d'un pâté de maisons, témoigne de la ténacité du Père Moreau. Aujourd'hui encore, sa réalisation constituerait un exploit remarquable, compte tenu de ses dimensions. Cependant, si l'on se souvient qu'il l'a fait construire entre 1838 et 1848, à une époque où la Congrégation était encore jeune et faisait ses premiers pas, on comprend que cet édifice symbolise que l'éducation n'était pas un simple caprice passager de notre Fondateur. Il est l'expression extérieure de sa conviction profonde quant au rôle que sa Communauté jouerait dans le développement de l'enseignement secondaire catholique.

Dès le début de son apostolat éducatif, le Père Moreau souhaitait fonder un pensionnat à Sainte-Croix. En 1835, dans sa première lettre circulaire aux Frères, il écrivait que ce serait une école où l'on enseignerait « le français, le grec et le latin »¹⁵. Les cours débutèrent en 1836, avec ses prêtres auxiliaires comme professeurs. À cette date, il rédigea un prospectus annonçant ses intentions :

Nous espérons pouvoir ajouter prochainement à cette école primaire, une école supérieure, où tous ceux qui suivent nos cours élémentaires pourront

¹⁵ Ibid., I, p. 383. Lettres circulaires, I, p. 5.



trouver, dans notre internat, les moyens de parachever leurs études.¹⁶

L'audace de ses ambitions tient au fait que très peu d'établissements catholiques avaient obtenu l'autorisation réglementaire nécessaire pour dispenser un enseignement secondaire à leurs élèves.¹⁷

En 1838, le Père Moreau put ouvrir Sainte-Croix comme école secondaire. Ce fut toutefois une initiative limitée, puisqu'il ne pouvait accueillir ses élèves que jusqu'à l'âge de 14 ou 15 ans. En 1839, il obtint le titre d' « Institution » pour Sainte-Croix.¹⁸ Ce fut le début de la section « Humanités », qui lui permit d'enseigner à ses élèves jusqu'à l'âge de 16 ou 17 ans. En 1846, le père Moreau reçut l'autorisation de conduire quatre de ses élèves jusqu'à l'achèvement de leurs cours de rhétorique¹⁹, c'est-à-dire jusqu'à leurs dix-huit ans. Finalement, en 1849, il obtint le « plein exercice », autorisant son école à enseigner la rhétorique et la philosophie à tous ses élèves.²⁰ Ils pouvaient désormais achever leurs études à Sainte-Croix, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de dix-neuf ou vingt ans. C'est cette autorisation qui érigea l'école en collège à part entière.

Le point central de la thèse du Père Moreau était son insistance sur le fait que Sainte-Croix devait être une institution où ses élèves pourraient achever leur formation.

¹⁶ Ibid., I, p. 353-383. Archives de Sainte-Croix, Prospectus du 6 juillet 1836.

¹⁷ Ibid., I, p. 385, note 38.

¹⁸ Ibid., I, p. 602.

¹⁹ Ibid., I, p. 644.

²⁰ Ibid., I, p. 708-709.



... Nombre d'entre nous souffrions beaucoup de cette situation qui nous obligeait à abandonner nos chers élèves à la période la plus critique de leur formation chrétienne, et à leur confier un enseignement philosophique si contraire aux principes que nous nous efforcions de leur inculquer lorsqu'ils étaient sous notre responsabilité.²¹

Pendant onze ans, il avait lutté pour obtenir l'autorisation nécessaire du « plein exercice ». Avec cette approbation, Sainte-Croix reçut l'autorisation légale d'enseigner à ses élèves les sciences, sacrées et profanes. Ainsi, ils seraient pleinement préparés, intellectuellement et spirituellement, à accomplir leur rôle et leur tâche dans la vie en hommes catholiques instruits.

Nous souhaitons accueillir la science sans préjugés et d'une manière adaptée aux besoins de notre temps. Nous ne voulons pas que nos élèves ignorent quoi que ce soit de ce qu'ils doivent savoir. À cette fin, nous ne reculerons devant aucun sacrifice. Mais nous n'oublierons jamais que la vertu, comme le dit Bacon, est le sel qui préserve la science. Nous mettrons toujours l'éducation et l'instruction de côté ; l'esprit ne sera pas cultivé au détriment du cœur. Tout en préparant des citoyens utiles à la société, nous nous efforcerons également de préparer des citoyens pour le Ciel.²²

²¹ Ibid., I, p. 708. Lettres circulaires, I, p. 160-162.

²² Ibid., vol. I, p. 709.



Pour l'homme, le prêtre et l'éducateur qui avaient pressenti les problèmes et les crises qui se posaient à l'Église et à la France, et qui connaissaient les remèdes nécessaires à leur guérison, l'agrément de Sainte-Croix comme collège à part entière en 1849 fut un triomphe des plus réjouissants.

Cependant, il ne s'agissait pas simplement d'une faveur accordée par un dignitaire catholique au Père Moreau, ni d'une simple question de relations. Son école était digne de cet honneur. Ses professeurs possédaient les diplômes requis et il savait appliquer les méthodes d'étude et d'enseignement qui permettaient à ses élèves de rivaliser avec ceux du collège officiel du Mans, voire de les surpasser.²³ Il est en effet important de rappeler que la ville disposait déjà d'un collège agréé par l'État avant même que le Père Moreau n'y fonde son école. L'existence de ce collège fut l'une des raisons pour lesquelles les responsables du ministère de l'Éducation hésitaient à accorder à Sainte-Croix l'agrément complet d'établissement. Toutefois, durant l'année scolaire 1848-1849, la dernière année où ses élèves furent contraints d'achever leurs études au collège municipal, deux d'entre eux remportèrent les prix d'excellence en philosophie.²⁴

Le Père Moreau et son école reçurent d'autres distinctions durant cette même période. En 1841, selon les rapports officiels, Sainte-Croix était classée première école de la région et figurait parmi les plus réputées.²⁵ Face à une telle concurrence, le Collège royal du Mans perdit

²³ Ibid., vol. I, p. 711.

²⁴ Ibid., I, p. 711.

²⁵ Ibid., I, p. 634.



progressivement de son importance.²⁶ En 1850, les inspecteurs signalèrent que Sainte-Croix dominait les collèges et lycées, et que le collège officiel du Mans ne pouvait rivaliser avec elle.²⁷ Toujours en 1850, le ministre de l'Instruction publique nomma le père Moreau membre du jury d'examen du brevet scolaire dans le département de la Sarthe.²⁸ Sans aucun doute, ce succès était dû à l'esprit d'initiative et à l'activité inlassable du père Moreau lui-même.²⁹

Selon le Père Moreau, il restait encore beaucoup à faire pour que les fruits déjà récoltés mûrissent pleinement. Dès 1850, il avait inauguré des cours supérieurs à Sainte-Croix, préparant aux grandes écoles comme Saint-Cyr et l'École polytechnique.³⁰ Cependant, l'ampleur indéniable de sa conception de l'éducation se manifeste plus pleinement encore par son insistance sur les études supérieures, non seulement pour les prêtres enseignant dans son collège, mais aussi pour les membres de sa congrégation.

Dans un premier temps, les exigences de la législation française contraignirent le Père Moreau à envoyer ses hommes poursuivre des études supérieures. Pour pouvoir délivrer des diplômes reconnus par l'État, un établissement d'enseignement devait compter des professeurs ayant satisfait aux exigences pédagogiques du

²⁶ Ibid., I, p. 634. Rapports des inspections générales du 6 juillet 1845 et du 12 mai 1846.

²⁷ Ibid., vol. 1, p. 211. Rapports de l'inspection générale du 8 novembre 1850.

²⁸ Ibid., I, p. 739.

²⁹ Ibid., I, p. 635.

³⁰ Ibid., I, p. 219.



gouvernement. Il fut donc obligé d'envoyer certains de ses prêtres à la Sorbonne afin qu'ils obtiennent les diplômes nécessaires. Mais le Père Moreau avait aussi une autre raison d'y envoyer ses hommes : il souhaitait qu'ils deviennent des spécialistes dans leurs domaines respectifs.

Afin d'atteindre cet objectif (le « plein exercice »), nous devons tout d'abord former les professeurs qui satisfont aux exigences de la loi, et nous souhaitons les avoir en nombre suffisant pour qu'aucun n'ait à enseigner plus d'une matière.³¹

Afin de développer les facultés intellectuelles de ses élèves et d'élever le niveau des études, le Père Moreau voulait doter son école de professeurs possédant les diplômes requis.³² Il incombait aux professeurs de donner le ton et de créer l'atmosphère. Ils devaient donc être solidement instruits et versés dans leurs domaines respectifs afin de pouvoir être des chefs de file dans leurs disciplines intellectuelles. Comme en témoignent deux de ses disciples, les pères Champeau et Charles Moreau, leur rayonnement intellectuel s'étendit même au-delà de Sainte-Croix.³³ Le père Moreau estimait que seule une formation plus approfondie en sciences, sacrées et profanes, permettrait aux écoles catholiques de rivaliser efficacement avec les écoles laïques pour présenter la vérité et les réalités essentielles de la vie. Cela impliquait une formation intellectuelle de haut niveau, et à cette

³¹ Ibid., I, p. 353.

³² Ibid., I, p. 600-601.

³³ Pour le Père Champeau, cf. Ibid., II, p.260-262 ; pour le Père Charles Moreau, cf. Ibid., I, p.635 et note 98.



époque, les universités laïques étaient les seuls lieux à la dispenser.

Tout en louant ce que ces institutions laïques recelaient de bon et de vrai,³⁴ il était conscient des dangers d'une telle situation. Il y envoya néanmoins ses disciples, malgré les réserves du père Mollevaut et de l'évêque Bouvier.³⁵ En 1832, avant même l'ouverture de son école, le père Moreau avait financé les études de trois séminaristes à la Sorbonne.³⁶ Au cours de l'année scolaire 1836, certains de ses prêtres auxiliaires se rendirent à Paris pour parfaire leurs études.³⁷ En 1842, il y envoya les pères Charles Moreau et Champeau pour y obtenir leurs diplômes en sciences.³⁸

Les convictions du père Moreau quant à la nécessité d'une solide formation intellectuelle dépassaient les limites du collège Notre-Dame de Sainte-Croix, et même celles des membres de la Congrégation engagés dans l'apostolat de l'enseignement ; son ambition était que chaque membre de la Communauté développe pleinement ses capacités intellectuelles. Il souhaitait que les membres soient animés par une ferveur religieuse, par « l'amour du travail et des études ».³⁹ Les maisons devaient être des centres d'études. Ses religieux devaient consacrer le plus de temps possible à leur formation intellectuelle.⁴⁰ Il instaura un

³⁴ Ibid., I, p. 709. Lettres circulaires, I, p. 160-162.

³⁵ Ibid., I, p. 326-328.

³⁶ Ibid., I, p. 326.

³⁷ Ibid., I, p. 353. cf. note 18 également.

³⁸ Ibid., I, p. 632.

³⁹ Ibid., II, p. 207. Lettres circulaires, I, p. 356.

⁴⁰ Ibid., II, p. 384. Lettres circulaires, I, p. 141.



système d'examens annuels pour ses prêtres et ses frères afin d'assurer leur formation rigoureuse et leur pleine préparation à leur obéissance d'enseignement.⁴¹ Il initia même des cours d'été pour ses frères afin de leur permettre d'obtenir leurs diplômes.⁴²

Dans toutes ces activités, le Père Moreau ne faisait que réaffirmer une réalité de sa vie : l'importance de la formation intellectuelle. Professeur au séminaire, il avait insisté sur la nécessité d'un clergé plus instruit. Prédicateur, il avait répondu au problème d'un monde de plus en plus sécularisé en enseignant les vérités fondamentales du christianisme. Plus tard, il s'était activement engagé, au sein de sa Congrégation, dans l'apostolat de l'éducation chrétienne. Les faits parlent d'eux-mêmes. Mais le Père Moreau comprenait aussi que placer un homme dans une salle de classe ne fait pas de lui un enseignant. En insistant sur une solide formation intellectuelle pour les membres de sa Congrégation, il ne s'attaquait pas seulement au problème immédiat de l'éducation en France ; il contribuait aussi à jeter les bases de l'avenir de l'enseignement catholique.



⁴¹ Ibid., II, p. 385.

⁴² Ibid., II, p. 738. Lettres circulaires, I, p. 173-174





CONGREGATION DE
SAINTE-CROIX
PROVINCE-MERE DE FRANCE

cscfrance.org